

# PARCOURS VERS LES METIERS DE LA MAÇONNERIE

## 10 places disponibles

### Pré-requis :

- Savoir lire, écrire, compter et communiquer en français
- Aptitude physique au poste

### Calendrier

- Du 16/10/2023 au 16/02/2024
- Parcours de :
  - 420 heures en centre = 12 semaines
  - 140 heures en entreprise = 4 semaines

### Lieu :

Centre Raymond Bard  
ZAC les Escarnotières  
14 rue Hyppolyte Fontaine  
51000 Châlons-en-Champagne

Secteur en pleine croissance  
en recherche de main-d'œuvre !

**Une formation qualifiante** : validation par CCP CCP « Construire des ouvrages de petite maçonnerie et réaliser les couches de surface » du Titre Professionnel MAÇON VRD

**Une formation opérationnelle** : alternance de cours théoriques et pratiques inspirés de situations concrètes. A la clé : l'acquisition de gestes, de techniques et de compétences indispensables à l'exercice de ce métier.

**Une formation adaptée** : la formation est dispensée par des formateurs en enseignement professionnel, avec plus de 10 ans d'expérience.

### Objectif :

- ⇒ Acquérir les gestes techniques nécessaires à la pratique des métiers de la maçonnerie
- ⇒ Accéder à une qualification (obtention du CCP)
- ⇒ Accéder à un emploi du secteur en sortie de formation

### Modalités des parcours

- ⇒ Tronc commun : sécurité, savoir être, calculs professionnels, lecture de plans, topographie
- ⇒ Habilitations de sécurité (AIPR, H0 B0, échafaudage, ...)
- ⇒ Modules professionnels : découverte des métiers Travaux Publics / Gros œuvre
- ⇒ Techniques métiers :
  - Gros œuvre (coffrage, maçonnerie traditionnelle, ...)
  - VRD (pose de pavés, assainissement, ...)



Des réunions d'informations  
suivies d'entretiens individuels  
seront programmées en  
septembre

Au CENTRE RAYMOND BARD  
Châlons-en-Champagne

**Formation  
financée par la  
Région Grand Est**



CENTRE RAYMOND BARD  
ZAC les Escarnotières  
14 rue Hyppolyte Fontaine  
51000 Châlons-en-Champagne  
☎ 03.26.26.68.40

✉ [secretariat.chalons@centre-raymond-bard.fr](mailto:secretariat.chalons@centre-raymond-bard.fr)

*Vous pouvez vous adresser directement à votre  
conseiller Pôle Emploi ou Mission Locale*